

## **Le MAMH alloue d'importantes sommes à la MRC d'Antoine-Labelle pour les 5 prochaines années**

---

Mont-Laurier, le 30 juillet 2020 – **Dans le cadre du nouveau Fonds régions et ruralité, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) confirme d'importantes sommes à la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) dans différents volets de son programme de soutien, et ce, pour les cinq prochaines années (2020-2024).**

Ainsi, dans le cadre du volet 3 – Signature et innovation, la MRC Antoine-Labelle a reçu dernièrement la confirmation de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, que le MAMH octroie 252 213 \$ annuellement pour la période 2020-2024, totalisant l'aide financière à 1 261 065 \$. Ce volet a pour objectif de soutenir la MRCAL dans le cadre d'un développement propre à l'ensemble de son territoire. Il constitue, pour la MRCAL, une opportunité de développer un secteur dans lequel elle compte se distinguer et mettre en place des initiatives misant sur l'innovation.

Également, le MAMH accorde 1 224 792 \$ annuellement pour les 5 années à venir dans le volet 4 – Vitalisation, volet supralocal, totalisant l'aide financière à 6 123 960 \$. Ce volet vise à encourager la mobilisation des élus et des administrations municipales pour faire face aux défis de la vitalisation, à favoriser la collaboration entre l'appareil gouvernemental régional, les MRC et les municipalités locales, à appuyer la réalisation de démarches et d'initiatives de vitalisation et à améliorer les services ou les équipements pour la population par la réalisation de projets portant notamment sur les plans économique, social, touristique ou culturel.

Les modalités du MAMH suivant l'octroi de ces sommes seront connues sous peu. Dans l'attente, « l'annonce de ces sommes représente une excellente nouvelle pour le territoire. Nous savons qu'elles pourront assurer la vitalité du territoire pour les prochaines années. Elles encouragent également le travail collaboratif entre l'appareil gouvernemental, les élus et les administrations municipales de l'ensemble des 17 municipalités de notre MRC », souligne Gilbert Pilote, préfet de la MRC d'Antoine-Labelle et maire de la municipalité de Ferme-Neuve. Ainsi, le conseil de la MRC se réunira prochainement afin de convenir d'une stratégie quant à ces nouveaux fonds et de s'assurer, entre autres, de respecter les objectifs et les modalités du MAMH.

« Plus que jamais, il est essentiel de travailler ensemble vers des objectifs communs, notamment une relance économique concertée et le positionnement clair de notre région, afin de la faire rayonner bien au-delà de notre territoire. Je salue bien haut la collaboration avec le MAMH, puisque ces investissements profiteront à tous les citoyens de la MRC d'Antoine-Labelle », mentionne Chantale Jeannotte, députée de Labelle.

– 30 –

Source : Billie Piché  
Coordonnatrice aux communications  
819-623-3485 poste 123  
[b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca](mailto:b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca)